

Anfernet

+
Du 23. avril 1759

142

~~Expedition~~
en papier delivré en 1782

Sentence rendue en la Chambre du Conseil
a Mortain le 23 avril 1759 par Monsieur
Geraldin Grand Bailly et Messire Gilles Francois geraldin
de Nauffleury de Saint Satrice Conseiller du Roy de Nauffleury
Lieutenant General Civil et Criminel au Bailliage
dudit Mortain, par laquelle vu l'Avis de
Messire Francois Damphernet Chevalier
Seigneur et Patron de Bure et Huilly, Messire
Pierre Ambroise Chevalier Damphernet
Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de
Saint Louis Lieutenant Colonel d'Infanterie,
Capitaine de Grenadiers au Regiment de Lionnois,
Messire Antoine Damphernet Seigneur et
Patron de Sontbellanger representé par
Madame Damphernet porteresse de sa
Procuration contenue en sa lettre missive du
20 dudit mois, Messire Bon Thomas du hamel du hamel
Chevalier Seigneur de Vilchien, du Mesnil amestant
et autres lieux, Messire Georges du mesnil Seigneur de du mesnil
la Goudiniere, Messire Jean du Sontavice Seigneur du Sontavice
de Lemps, Messire Etienne Julien Eston Chevalier eston
Seigneur de la Vieville, Receveur des Tailles, Messire
Pierre de Marsseul Seigneur d'Eron Chevalier de de marsseul
l'Ordre Royal et Militaire de Saint Louis, tant
pour lui que comme porteur de Procuration du



Seigneur de la Roque Subdelegue' en la Ville de
Mortain par sa Lettre Missive du 22. dudit mois,
Messire Nicolas Jean Andre' du Bailleul, Chevalier
Seigneur dudit lieu, de Boude' et autres lieux Du Bailleul
Messire Charles Achard Chevalier Seigneur du
Pas de la Vente, du Portus Achard, Beauvoulouir et Achard
autres lieux et Jean Baptiste du Pontavice Euyer
Sieur de la Mengeantiere tous lesdits Seigneurs du Pontavice
parens paternels maternels et voisins pris pour
l'absence des autres Seigneurs parens des Enfans
Sous ages de Messire Georges Michel Dampkernet
Chevalier Seigneur de Bure et autres lieux ~~Michel~~
du second mariage dudit Seigneur Dampkernet
avec Noble Dame Jeanne Sautine du Grès de Du grès
Mont Saint pere vu la longue absence dudit
Seigneur Dampkernet et l'incertitude de son
retour, ledit S^r Juge nomme ~~Michel~~ ladite
Dame du Grès pour Tutrice principale desdits
enfans mineurs dudit Seigneur Dampkernet et
d'elle, pour leur Tuteur actionnaire ledit
Seigneur du Pont Belenger, pour Parens delegués
lesdits Seigneurs du Pas de la Vente et de Bure
et pour Avocats Conseils de ladite Tutelle Maitres ~~Dufemel~~
du Hamel et Ballix cette Sentence produite par Ballix
Expedition delivree le 20 Mars 1782 ~~M~~ a Messire
Leonard Amant Constant Dampkernet par
Jean Julien le Conte Greffier dudit Bailliage le Conte
et legalisee a Mortain le 22. desdits mois et an.

+ pour élire un
tuteur auxdits
enfans sous
age issus